



HAL
open science

La sépulture humaine et le dépôt d'animaux de Varennnes-sur-Seine “ Le Marais de Villeroy ” (Seine-et-Marne)

Patrice Méniel

► To cite this version:

Patrice Méniel. La sépulture humaine et le dépôt d'animaux de Varennnes-sur-Seine “ Le Marais de Villeroy ” (Seine-et-Marne). Olivier Buchsenschutz; Alain Bulard; Thierry Lejars. L'âge du Fer en Île-de-France. Actes du XXVIe colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002), Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France (26), FERACF, pp.181-191, 2005, 978-2913272118. halshs-00459206

HAL Id: halshs-00459206

<https://shs.hal.science/halshs-00459206>

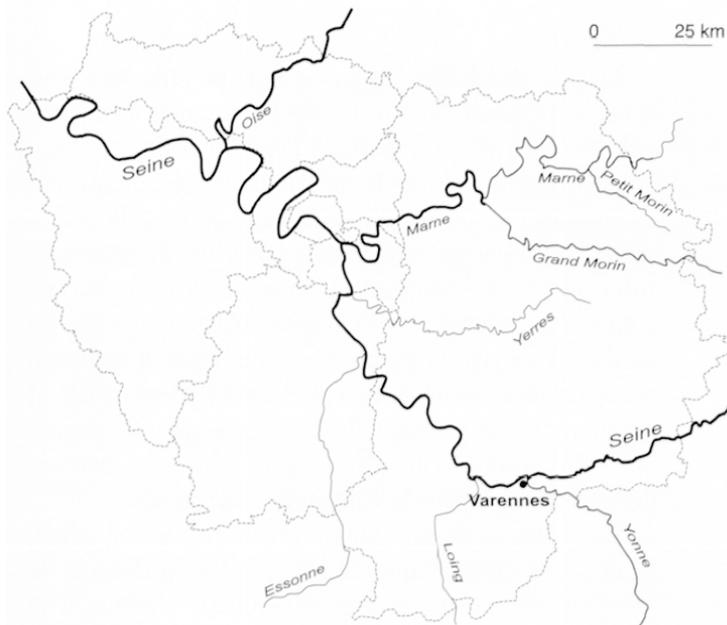
Submitted on 2 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Patrice MÉNIEL*

La sépulture humaine et le dépôt d'animaux de Varennes-sur-Seine, Le Marais de Villeroy (Seine-et-Marne)

LA TÈNE HUMAN BURIAL AND ANIMAL DEPOSIT AT VARENNES-SUR-SEINE (SEINE-ET-MARNE)

Mots clés : La Tène, sépulture, rituel, dépôt d'animaux

Keywords : *La Tène, burial, animal deposit, ritual*

Résumé : Un adolescent a été inhumé au fond d'une grande fosse polylobée. Cet individu, couché sur le côté, jambes repliées, a été entouré de quelques pierres, puis recouvert par le dépôt de quatre chevaux, deux poulains et deux jeunes adultes, et d'un chien. Ce premier dépôt a été enfoui sous une importante couche de sable avant qu'une autre série de trois chevaux et d'un chien soit déposée au même endroit.

Le crâne de l'adolescent a été brisé et présente une perforation ; cela ajoute au caractère assez particulier de cette inhumation. D'autre part, la plupart des chevaux ont été dépouillés, des tendons ont été prélevés, et les quatre membres de l'un des sujets du dépôt supérieur ont été prélevés.

L'absence de mobilier a conduit à une datation par le radiocarbone qui montre que ce dépôt est daté de La Tène moyenne. Il se situe à proximité d'un établissement rural fouillé depuis dans le cadre du programme de sauvetage de la Bassée.

Abstract : *An adolescent was buried at the bottom of a large irregular shaped pit. The body that had been lain on one side, legs tucked under, was in the centre of a ring of stones and was covered by a deposit of a dog and four horses of which two were foals and two were young adults. A thick layer of sand and a second deposit of three horses and a dog covered this first deposit. The adolescent skull had been broken and perforated which adds to the distinctiveness of this burial. Most of the horses had been skinned and the tendons had been removed. Also the four legs of one of the horses in the top deposit*

had been removed. With no datable finds the radiocarbon analysis gives a date corresponding to the middle of the La Tène period. The structure is situated near a rural settlement that has since been excavated by the rescue archaeology project of the Bassée.

INTRODUCTION

1 LES ANIMAUX

2 COMPOSITION DES DÉPÔTS

3 LA DÉCOUPE

4 POSITION DES ANIMAUX DANS LE GISEMENT

4.1 Le dépôt profond

4.2 Le dépôt supérieur

5 CONCLUSIONS

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

En mai 1992 le décapage préalable à une exploitation de grève sur la commune de Varennes-sur-Seine Le Marais de Villeroy, dans le cadre du programme de surveillance de La Bassée et sous la responsabilité du SRA Île-de-France, mis au jour quelques structures protohistoriques et médiévales. Depuis le décapage, de l'autre côté de la route nationale 6, au lieu-dit Le Volstin, a révélé une série beaucoup plus dense de structures d'habitat de diverses périodes, du Néolithique, de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer notamment (BONNAUD, 2001).

La fosse polylobée qui fait l'objet de cette présentation se situe en bordure du décapage, le long de la nationale 6, et n'a de ce fait pas pu être délimitée entièrement. Il s'agit d'une grande structure, d'au moins une dizaine de mètres de long, pour une largeur de trois à quatre mètres et une profondeur de deux mètres, qui semble être le fruit d'une succession d'extractions de sédiments, ce qui donne, en plan, un aspect en grappe de raisin. En dehors des ossements animaux et humains, cette grande structure n'a livré que quelques petits tessons datés de la fin de l'âge du Bronze (groupe Rhin, Suisse, France orientale, détermination de A. Bulard). Mais les dimensions réduites de ces vestiges céramiques a motivé une datation par le Carbone 14. Les résultats (Gif-9492 : 2300±55ans), soit 433-192 avant notre ère, correspondent à La Tène ancienne ou moyenne.

La pauvreté habituelle de ce type de structure, leur volume imposant (de l'ordre de la centaine de mètres cubes) et les délais impartis à l'opération de sauvetage (menée dans le cadre de la convention Bassée, dirigée par D. Mordant) ont justifié l'emploi d'une petite pelle mécanique pour effectuer des coupes. C'est lors de cette opération qu'ont été découverts des ossements de chevaux en connexion. La fouille de ces restes a été conduite selon les méthodes en vigueur pour ce type de dépôt, à savoir un décapage de l'ensemble des restes, avant relevé (photo et graphique) et démontage. Ce premier dépôt est composé de trois chevaux, d'un chien, et de restes de moutons découverts en surface lors du premier décapage.

La poursuite de la fouille a révélé un second dépôt, situé à une cinquantaine de centimètres en dessous du premier, composé des squelettes de quatre chevaux, d'un chien et d'un adolescent, le tout accompagné d'une grande quantité de restes de batraciens et de micromammifères.

Cette étude porte donc sur les restes de grands mammifères, à savoir sept chevaux et deux chiens ; les autres espèces sont représentées par quelques os plus ou moins erratiques (fragments de tibia de porc et de radius de bœuf), ou qui n'ont pas été relevés, comme les moutons trouvés en surface.

1 LES ANIMAUX

Les âges des chevaux ont été estimés à partir des dents, notamment des incisives (tables de Cornevin et Lesbre, 1894) ; on compte deux poulains, trois jeunes adultes, un adulte et un sénile. Les sexes sont déterminés à partir de la section des pubis et de la présence de canines chez l'étalon, deux étalons et trois juments ont ainsi été reconnus ; les autres sont trop jeunes pour cette détermination.

Les squelettes entiers d'adultes nous offrent l'occasion d'étudier la stature et les longueurs relatives des os des membres. Mais ici sur sept chevaux, seuls quatre peuvent être mis à contribution pour des estimations de stature ; sont exclus un adulte, dépourvu d'os de membres, et deux poulains. De plus deux des quatre adultes n'ont pas achevé leur croissance (Chevaux 4 et 5), leurs humérus et leurs fémurs ne sont pas épiphysés.

Les statures, estimées à l'aide des coefficients de Kiesewalter (Fig. 1), paraissent assez variées selon les os du squelette. Les différences entre valeurs minimales et maximales, pour chacun des squelettes, vont de 6 cm

(Ch 5) à 13 cm (Ch 2 et 3) ; ces écarts, assez habituels, ne sont pas aléatoires. En effet, les estimations prises deux à deux, entre les segments équivalents des membres antérieurs et postérieurs (humérus et fémur ; radius et tibia ; métapodes), sont homogènes, celles du premier segment (humérus et fémur) étant plus faibles que celles du second (radius et tibia) ; en revanche celles qui sont relatives aux métapodes sont fluctuantes, parfois plus faibles que les précédentes (Chevaux 3, 4 et 5), parfois plus fortes (Cheval 1). Ces fluctuations ne peuvent pas être attribuées au sexe ; cela a déjà été montré lors de l'étude des chevaux mâles adultes de Vertault (Côte d'Or) (JOUIN MENIEL, 2001).

Ces chevaux sont petits, les moyennes vont de 120 à 127 cm, et graciles. De ce point de vue, ils ne peuvent pas être distingués de ceux des sites de l'âge du Fer du nord de la France.

réf	âge	sexe	hauteur au garrot
Cheval 1	4,5 ans	jument	pas d'os longs
Cheval 2	13 ans	mâle	122 (de 112 à 128,4)
Cheval 3	20 ans	jument	119 (de 113 à 126)
Cheval 4	4,5 ans	mâle	125 (de 119 à 130,5)
Cheval 5	4,5 ans	jument	122,5 (de 115,5 à 126,5)
Cheval 6	6 mois	?	trop jeune
Cheval 7	quelques semaines	?	trop jeune

Les deux chiens, un mâle et sans doute une femelle, sont de taille assez voisine (respectivement 53 et 54,5 cm, coefficients de Koudelka) ; les estimations de stature basées sur les divers os sont assez comparables.

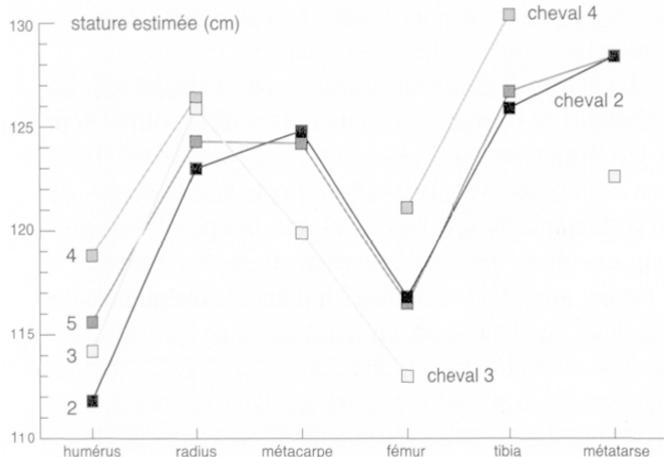


Fig. 1 : Estimations de statures des quatre chevaux adultes de Varennes-sur-Seine (Coefficients de Kiesewalter). Les humérus et les fémurs donnent les valeurs les plus faibles, les radius, les tibias et les métapodes donnent des résultats analogues.

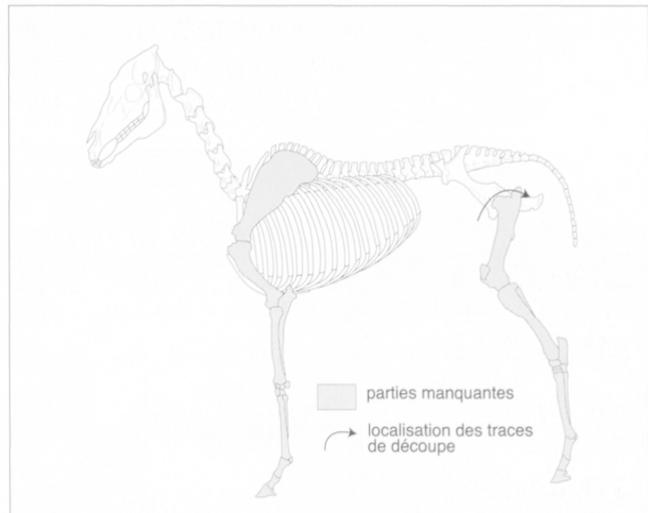


Fig. 2 : Inventaire des parties et relevé des traces de découpe sur le coxal du cheval 1 (dépôt supérieur).

Ces chiens ne présentent pas de types crâniens particuliers, il s'agit de sujets tout à fait analogues à ceux que l'on connaît dans les sites de l'âge du Fer, avec une stature un peu supérieure (les tailles habituelles sont comprises entre 40 et 50 cm).

2 COMPOSITION DES DÉPÔTS : SQUELETTES COMPLETS ET PARTIES DE CARCASSE

L'inventaire des ossements de chacun des sujets présents fait apparaître de nombreuses lacunes :

- certaines sont dues au décapage ; relativement limitées, elles peuvent être décelées assez facilement (extrémités des pattes arrières du cheval 3).

- d'autres sont dues à la fouille, les délais impartis ne permettant pas de tamiser les sédiments, il n'est pas étonnant qu'il manque des petits os (coccygiennes de cheval, phalanges et sésamoïdes de chien, par exemple), surtout pour ceux qui ont été déplacés.

- enfin de réelles absences avant l'enfouissement et qui renvoient à la mise en place du dépôt. C'est plutôt à cet état initial que se réfère l'inventaire des squelettes de chevaux et de chiens :

Cheval 1 : manquent les quatre membres (sauf bassin)(Fig. 2) ;

Cheval 2 : complet ;

Cheval 3 : complet (avant décapage) ;

Cheval 4 : manquent la scapula gauche et les quatre pieds ;

Cheval 5 : complet ;

Cheval 6 : complet ;

Cheval 7 : complet (aux aléas de la conservation et de la collecte près pour ce sujet très jeune) ;

Chien 1 : complet ;

Chien 2 : manquent la mandibule droite, trois thora-

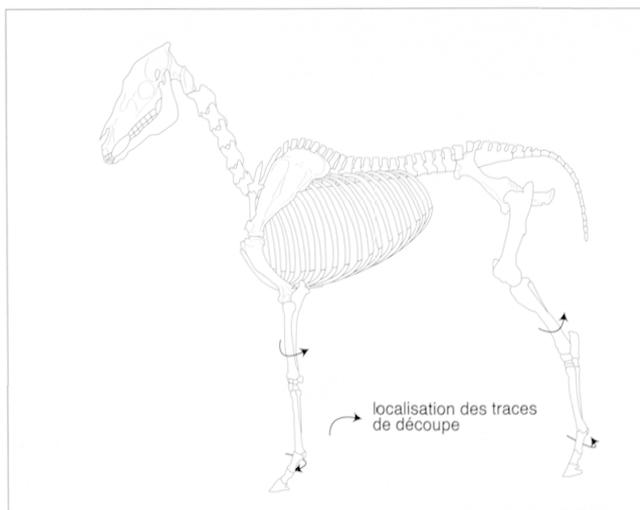


Fig. 3 : Relevé des traces de découpe sur le cheval 2 (dépôt supérieur). Ce sujet a été dépouillé, et certains de ses tendons ont été prélevés.

ciques, neuf côtes, l'ulna droite, deux métacarpes et un métatarse ;

Pour les moutons du dépôt supérieur découverts lors du décapage, il est difficile de se faire une idée précise du dépôt. Au moins trois sujets sont représentés par :

- tête : quatre maxillaires (dont une paire), trois frontaux (dont une paire), un pariétal et quatre mandibules (dont une paire) ;
- rachis : axis, cervicale et thoracique ;
- thorax : dix côtes ;
- membres : quatre scapula (une paire), trois humérus, trois radius, une ulna, un coxal, deux fémurs, trois tibias (une paire) et un calcanéum.

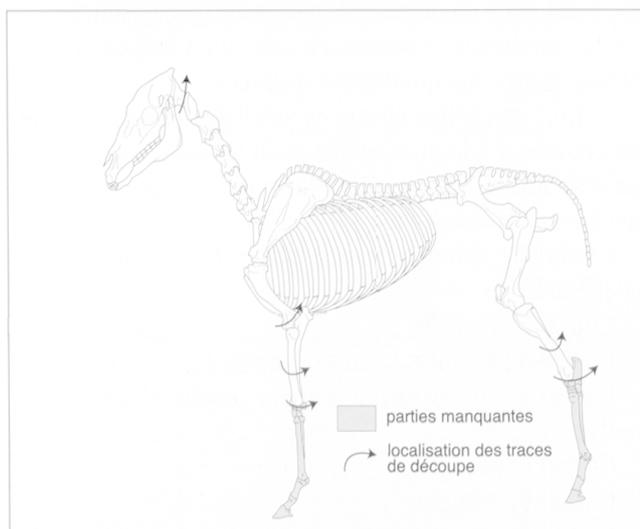


Fig. 4 : Inventaire des parties et relevé des traces de découpe sur le coxal du cheval 4 (dépôt inférieur). Cet animal a été dépouillé, ses extrémités éliminées et une partie de la viande prélevée. D'autre part la tête a été séparée du tronc.

Ces trois individus sont d'âges divers : six mois (mandibule), un an et demi (paire de tibia) et deux ans et demi (paire de mandibules) ; on voit par là que les paires d'os ne proviennent pas d'un seul et même sujet, auquel se seraient ajoutées des parties isolées, mais que les trois individus sont représentés par des ensembles anatomiques. Mais quelques traces de découpe (humérus distal, fémur proximal, axis tranché) montrent que nous sommes plus probablement en présence de restes de quartiers de viande découpés ; nous en aurions peut-être une vision assez fidèle (trois têtes, quatre épaules, trois gigots, quelques grils costaux).

De fait la découpe est également à prendre en compte pour expliquer certaines lacunes sur les autres animaux de ce dépôt.

3 LA DÉCOUPE

La découpe est l'une des causes de dislocation des relations anatomiques même si, dans le cas d'un dépôt de squelettes plus ou moins complets, ce n'est pas toujours la seule à prendre en compte. En effet l'intervention des carnivores, la décomposition, et la dynamique de colmatage lors de la mise en place des sédiments sont autant de phénomènes qui peuvent perturber l'agencement anatomique initial. L'examen des traces et des positions relatives peut permettre de déceler ces divers phénomènes.

La détection des traces de découpe est fortement dépendante de l'état de surface des ossements. Ici les vermiculures dues à l'action corrosive des radicelles de plante sont assez nombreuses, parfois même très denses, ce qui limite les possibilités de l'examen. Toutefois une certaine systématique est apparue lors de cette recherche, ce qui a aidé à la détection de sillons parfois bien discrets et plus ou moins masqués. En effet, les traces relevées sur les os de quatre chevaux adultes et d'un chien sont particulièrement fines et délicates à observer.

La morphologie de ces traces, à savoir de fins sillons, témoigne de l'usage d'un couteau très effilé, utilisé tout à fait normalement, c'est-à-dire posé (sans élan). Dans ces conditions, seule la localisation des traces permet de déterminer la nature des opérations. Les plus fréquentes ont été observées sur les extrémités des chevaux 2 (Fig. 3), 4 (Fig. 4) et 5 (Fig. 5), mais reçoivent diverses explications. Pour deux chevaux (n° 2 et 5), cette section au niveau des premières phalanges résulte probablement de la section des tendons. Pour le cheval 4, les pieds ont été désarticulés et sont absents du dépôt ; on ne sait pas si les tendons ont été prélevés. D'autres traces ont été relevées sur les parties médianes des diaphyses des radius et des tibias de ces trois sujets ; elles sont sans doute dues à l'incision de la peau en vue de sa

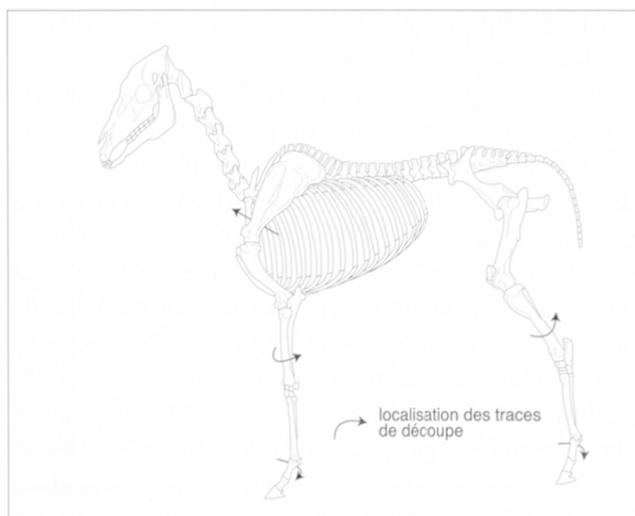


Fig. 5 : Relevé des traces de découpe sur le cheval 5 (dépôt inférieur). Cet animal a été dépouillé, certains tendons ont été prélevés et le membre antérieur a été détaché.

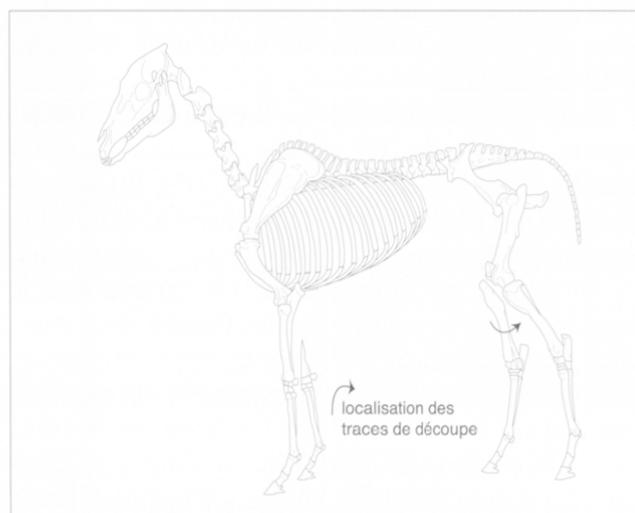


Fig. 6 : Un seul sillon a été relevé sur le tibia droit du cheval 3 (dépôt supérieur).

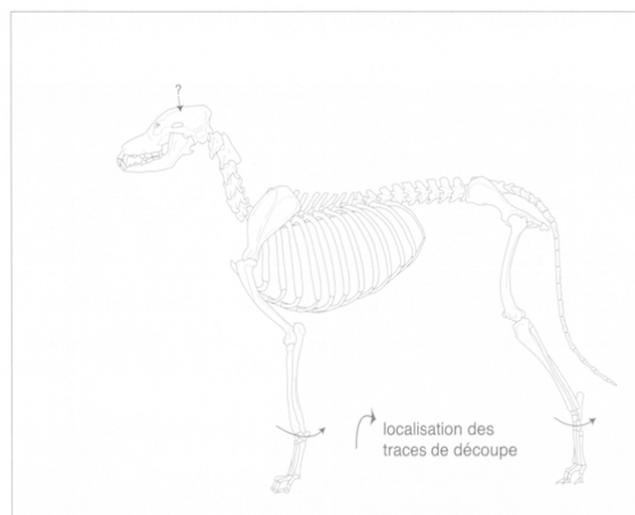


Fig. 7 : Les pieds du chien 1 (dépôt supérieur) ont été sectionnés ; cet animal a probablement été dépouillé.

récupération. En regard de ces indices on ne trouve que deux sillons pouvant résulter d'un prélèvement de viande, l'un sur la partie distale de l'humérus droit du cheval 4, l'autre sur la scapula droite (face médiale) du cheval 5. Une seule trace a été observée sur le cheval 3 (Fig. 6).

Les autres découpes ne concernent qu'un animal à la fois. Le cheval 1 a été amputé des quatre pattes (Fig. 2) : pour les antérieures cela ne laisse pas de trace (le cheval n'a pas de clavicule), pour les postérieures on les trouve sur les os du bassin (acetabulum et ischion du coxal G). La tête du cheval 4 a été désarticulée (trace visible sur le bord crânial de l'atlas).

Pour le chien, seules les extrémités du sujet 1 (Fig. 7) sont marquées de traces de découpe qui accompagnent habituellement le prélèvement de la peau.

Cette découpe, qui avait plusieurs objectifs, enlèvement du cuir, prélèvement de tendons, de viande, a été réalisée au couteau, de façon assez minutieuse, en ménageant au maximum les tranchants. La discrétion des sillons, très courts et peu profonds, n'empêche pas une certaine ampleur de la découpe sur quelques animaux. Cette ampleur est parfois masquée par la subsistance de connexions, voire de squelettes entiers. Mais ce dernier trait, s'il caractérise bien le dépôt supérieur, ne vaut que partiellement pour le dépôt profond, où les deux chevaux adultes étaient totalement disloqués.

4 POSITION DES ANIMAUX DANS LE GISEMENT

La plupart de ces animaux ont été découpés, et il n'est alors pas étonnant que certains ossements aient pu être déplacés. La position des ossements, avec, d'un côté, maintien de squelettes en connexion et, de l'autre, dislocation totale des relations anatomiques, amène à s'interroger sur la dynamique des deux dépôts successifs.

Plusieurs phénomènes sont à considérer.

Le premier, évoqué dans ce qui précède, est la découpe. Deux phénomènes sont intervenus: des désarticulations, qui isolent des os avant leur dépôt, et la découpe, comme l'enlèvement du cuir et de parties molles (viscères, viande, tendons), qui peut réduire considérablement le volume du cadavre, en n'en faisant qu'une carcasse au comportement bien différent lors d'un enfouissement dans un sédiment très mouvant comme le sable.

Un deuxième aspect, à considérer dans le cadre d'une sépulture, peut résider dans une éventuelle mise en scène des animaux ou de leurs ossements, puis d'un enfouissement différé ; la décomposition à l'air libre peut alors être révélée par certains déplacements.

Enfin la dynamique de remplissage d'une structure creusée dans le sable, notamment pour le dépôt supérieur établi sur des cônes d'éboulements, peut également modifier la position définitive des restes.



Fig. 8 : Relevé de l'ensemble du dépôt inférieur. Cet amas a une forme quadrangulaire qui pourrait laisser supposer un coffrage que rien n'indique par ailleurs.

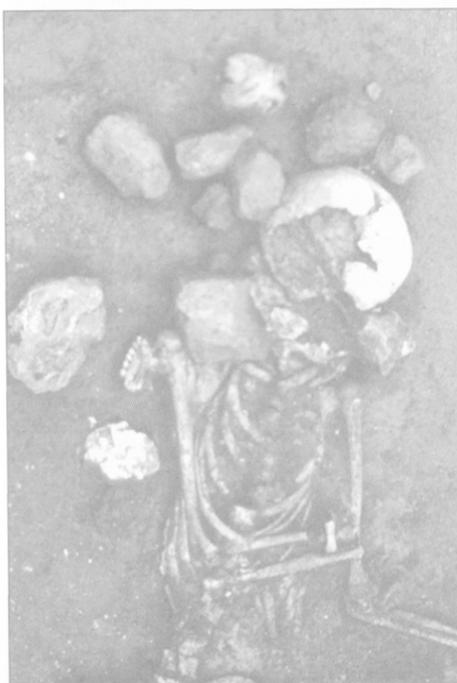


Fig. 9 : Le squelette de l'adolescent au fond de la fosse.

4.1 Le dépôt profond

La surface de cet amas, qui se développe sur un rectangle de deux mètres de long pour un mètre de côté, rassemble des os isolés (Fig. 8). La régularité des bords de cet amas a pu laisser penser à l'existence d'un coffrage, mais aucun indice n'est venu confirmer cette impression. Certains os étaient séparés les uns des autres par une mince couche de sédiments : il s'agit du crâne de cheval situé au centre, et du fémur et du tibia droits (du même sujet) croisés dans le coin sud-ouest (sur les jambes de l'adolescent). Ces os ont donc été déposés après les autres qui, eux, constituent un dépôt unique, avec des contacts étroits et des entrecroisements parfois bien difficiles à démêler.

Le fait que les deux chevaux adultes aient le même âge (et donc des degrés de développement tout à fait identiques) a pu être compensé par des différences de dimensions assez marquées pour permettre de distinguer, dès la fouille, la plupart des os, la jument étant plus petite que l'étalon.

Malgré l'imbrication des os, il est possible d'établir l'ordre des dépôts. En premier vient un squelette humain (Fig. 9), puis le poulain (n° 6) (Fig. 10), le jeune poulain (n° 7), la jument (n° 5), le chien (n° 2) et, enfin, l'étalon (n° 4).

Le poulain (n° 6) de six mois est l'animal dont le squelette a été le moins perturbé. Couché sur le flanc droit, les membres de ce côté sont restés en position, alors que certains os du côté gauche ont été déplacés, peu, comme ceux des pieds, ou beaucoup, comme ceux des ceintures, le coxal notamment. Le fémur a pivoté, et cela après décomposition, puisque son épiphyse distale (non soudée) ne l'a pas suivi dans cette rotation.

Le cas du jeune poulain (n° 7) est plus délicat, du fait de la fragilité et des dimensions de ses os. La tête, crâne et mandibules, a été disloquée et étalée sur près d'un



Fig. 10 : Le squelette du poulain déposé sur l'adolescent au fond de la fosse.

mètre, vers l'Est. Les autres os constituent un dépôt qui conserve un souvenir de l'ordre anatomique initial, mais les connexions ont été rompues. Il est toutefois possible de proposer une localisation pour ce sujet, couché sur le flanc gauche, selon un axe nord-sud, tête au Nord, dans le coin sud-ouest du dépôt.

Certains des os de la jument (n° 5) ont été maintenus par des connexions plus ou moins lâches (Fig. 11). Il s'agit du crâne et des mandibules, du cou et du thorax, des deux membres postérieurs, des coxaux aux pieds. Sont dispersés les membres antérieurs, les lombaires et le sacrum. La position du cou mérite d'être soulignée : il est parfaitement appliqué sur les thoraciques, et cette position n'aurait pas été possible si les ligaments vertébraux avaient subsisté. Un autre déplacement important, et nécessitant également une décomposition préalable (car hors de portée de la découpe) est la séparation de l'épiphyse proximale et de la diaphyse de l'humérus droit. Dans ces conditions la dispersion des lombaires n'est pas aussi anormale qu'il pouvait y paraître au premier abord : l'animal a été définitivement enfoui alors que la décomposition était bien avancée, et que des os, libérés des liens ligamentaires, avaient été déplacés. Il est difficile de préciser la cause de ces déplacements, mais la profondeur de la fosse et l'absence de trace de dents empêchent de les imputer aux chiens.

Certains os du chien (n° 2) reposent sur les thoraciques de la jument, alors que d'autres sont recouverts par le bassin de l'étalon (Fig. 12). Ces deux indices permettent de situer le dépôt de cet animal par rapport à ceux des chevaux. Le squelette est dans un état de dislocation avancé ; ne subsistent que quelques rares parties en connexion, la plus importante étant un fragment de rachis (dernières thoraciques et lombaires, avec quelques côtes), puis la queue et les deux pieds. Les os sont restés pour la plupart relativement groupés, sauf le fragment de rachis, le crâne et la seule mandibule présente, nettement isolés du dépôt principal. Là encore, la découpe, en fait seul le prélèvement de la peau est attesté, ne suffit à rendre compte de la dislocation du squelette, qui semble bien avoir été remanié après décomposition, mais avant l'enfouissement ; quelques parties, déjà enterrées échappent à ce remaniement.

L'étalon (n° 4), déposé en dernier, est aussi celui dont le squelette a été le plus perturbé (Fig. 13). Il ne subsiste qu'un seul ensemble en connexion, réunissant l'extrémité du thorax, les lombaires et le bassin, c'est-à-dire la région qui résiste le mieux à la dislocation en cas de décomposition naturelle. Les fémurs et les tibias sont restés groupés deux à deux, mais la position croisée de deux d'entre eux résulte probablement d'un dépôt secondaire, en dehors de l'amas principal, tout comme le crâne, séparé des autres



Fig. 11 : Relevé du squelette du cheval 5 (dépôt inférieur).



Fig. 12 : Relevé des ossements plus ou moins épars du chien 2 (dépôt inférieur).



Fig. 13 : Relevé du squelette du cheval 4 (dépôt inférieur). Des parties en connexion et des os épars caractérisent cet ensemble.

os par une couche de sédiment, comme il a déjà été dit. Nous avons vu que cet animal a été découpé (atlas, humérus, radius et tibias, Fig. 4), mais la découpe n'explique pas tout. En particulier il est impossible que le cou et le thorax aient été débités sans que cela ne laisse de trace ; il faut donc penser que la décomposition est intervenue avant que les os ne soient déplacés, puis enfouis dans la position où on les a retrouvés.

Lorsque l'on superpose les plans de ces divers animaux, il apparaît que les zones protégées des uns recouvrent les zones perturbées des autres (Fig. 8). Par exemple, l'ensemble en connexion (bassin et vertèbres) de l'étalon (n° 4) repose sur les vertèbres dispersées de la jument (n° 5) et les os isolés de chiens. De même le bassin de la jument recouvre le bassin du poulain dont un os a été déplacé. Cette succession d'événements remet en cause l'image, valable dans ses grandes lignes, de connexions mieux préservées vers la base du dépôt. Elle peut déboucher sur deux types de reconstitution de la mise en place des animaux : soit des dépôts successifs,

séparés par un laps de temps suffisant pour que la décomposition intervienne, les perturbations des uns résultant du dépôt des autres (dans ce cas on attendrait un dernier dépôt intact), soit un remaniement très important sur un amas d'animaux en fin de décomposition et déposés simultanément.

Un autre indice semble devoir être pris en considération à ce niveau, il s'agit de l'abondance des restes de batraciens au centre de cet amas, densité unique dans la fosse, qui signale bien un phénomène particulier. Ne faut-il pas évoquer une forte humidité du milieu en liaison avec la hauteur de la nappe phréatique, le terrain étant trop sableux pour garder l'eau de pluie, pour rendre compte de cette évolution particulière des squelettes ? Cette hypothèse, dont la vérification semble difficile, n'est sans doute pas suffisante pour expliquer le déplacement d'un fémur de cheval.

4.2 Le dépôt supérieur

Situé à une cinquantaine de centimètres au-dessus du précédent, sans qu'on puisse estimer le délai qui les sépare, ce dépôt présente un certain nombre de caractéristiques qui l'inscrivent dans la continuité du précédent. Il s'agit bien sûr de sa composition, trois chevaux et un chien, pour l'essentiel, mais également des indices d'une découpe analogue à celle observée dans le premier niveau. Mais les analogies s'arrêtent là. En effet, les squelettes ont été beaucoup moins perturbés que les précédents, ce qui facilite beaucoup la compréhension du dépôt.

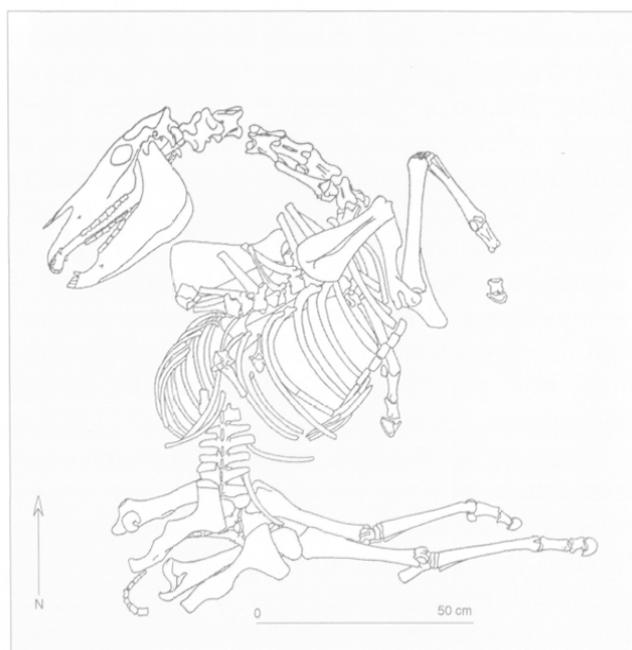


Fig. 14 : Relevé du squelette du cheval 2 (dépôt supérieur). La cage thoracique s'est plus ou moins disloquée au cours du tassement des sédiments, le reste du squelette est resté en connexion.

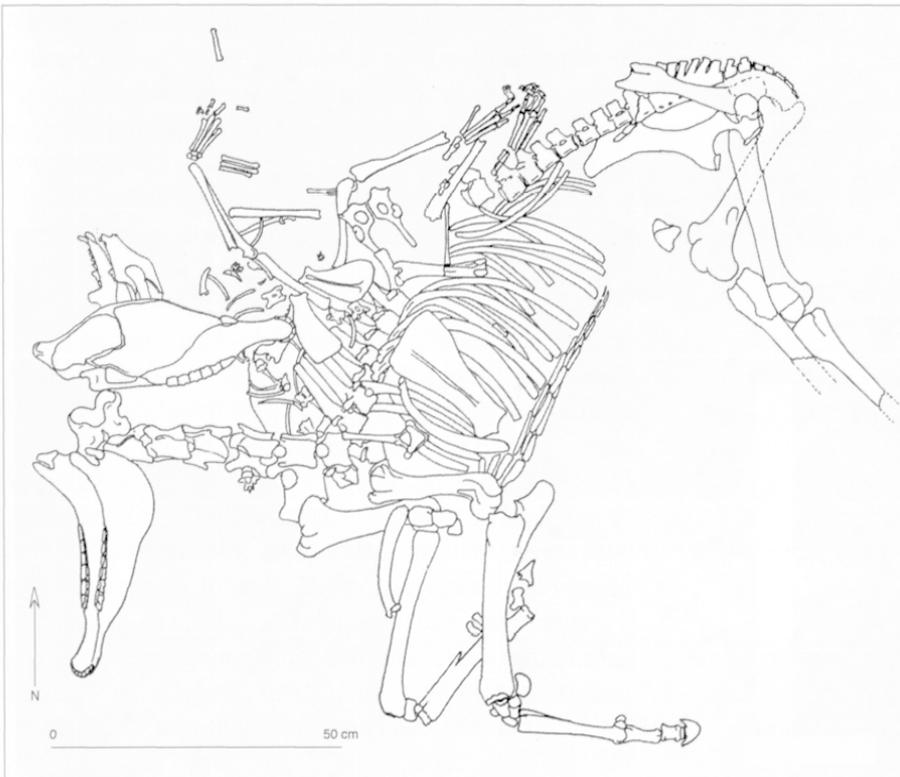


Fig. 15 : Relevé du squelette du cheval 3 (dépôt supérieur). Mis à part la tête, qui a basculée, le squelette est resté en connexion. Les restes du chien 1 sont visibles au niveau du garrot du cheval.

Le premier déposé (cheval n° 2) (Fig. 14), est un mâle adulte situé dans la partie septentrionale de la fosse. La position du squelette porte l'empreinte de l'espace alors disponible, grossièrement circulaire sur tout le côté nord ; l'autre contrainte est un cône d'éboulement, dont le sommet se situe sous les vertèbres thoraciques. Ce relief explique le glissement de l'antérieur droit et du thorax, qui s'est partiellement disloqué au cours du déplacement ; certaines vertèbres ayant roulé vers le bas montrent que ces mouvements se sont produits avant l'enfouissement. Parmi les mouvements les plus remarquables il faut signaler ceux qui ont affecté le bassin (coxaux et sacrum), répondant aux contraintes divergentes entre la position de la colonne vertébrale et celle des postérieurs ; ces déplacements sont en contraste avec le maintien des connexions des lombaires, des postérieurs et de l'extrémité de la queue. Le maintien des relations articulaires concerne les os situés dans les parties basses, tout ce qui était proéminent est plus ou moins bougé, l'ampleur de certains déplacements est trop forte pour que des glissements de terrain puissent en être tenus pour les seuls responsables.

Le chien 1, dont tous les os ont été retrouvés, est dans un état de dislocation assez avancé, mais la position des os et les relations qui subsistent (membres postérieur et antérieur gauches, pied et main droits) laissent entrevoir un dépôt sur le flanc gauche, tête à l'ouest. L'espace occupé par ces os n'est guère plus grand que celui d'un squelette en connexion, il n'y a donc pas eu de déplacements

volontaires, comme cela a été le cas pour la tête du chien 2. En fait il est possible que cet animal ait été remanié lors du dépôt du cheval 3, qui le recouvre largement (Fig. 15).

Le cheval 3, dont les extrémités des membres postérieurs ont été amputées lors du décapage mécanique, est couché sur le flanc droit, selon un axe nord-est/sud-ouest. Les relations anatomiques sont préservées, avec toutefois une rupture à la base du thorax, et une séparation assez spectaculaire des mandibules et du crâne, qui n'ont rencontré aucun obstacle lors de leur affaissement. La rupture du thorax est due à l'irrégularité du sol de cette seconde cavité (cône d'éboulement), alors que la tête, initialement en appui sur la paroi verticale lors du dépôt (position qui est indiquée par les cervicales), s'est disloquée et affaissée à la suite de la décomposition, et bien avant d'être enfouie. Cet enfouissement différé des parties hautes est également indiqué par le glissement de la scapula gauche.

Le dernier cheval déposé dans cette fosse (cheval n° 1) a été préalablement amputé de ses quatre pattes (Fig. 2 et 16), et probablement vidé. Cela explique en partie le petit espace qu'il occupe (un ovale de 80 cm sur 50 cm). Le bassin affaissé, et surtout plusieurs ruptures de la colonne vertébrale (les cervicales sont toutes isolées, le thorax est rompu trois fois, entre th 2/3, th 9/10 et th 12/13) résultent de l'entassement de cette carcasse dans un espace restreint qui n'a rien de commun avec l'espace disponible pour les autres chevaux, et notamment le n° 3 sur lequel il repose (Fig. 17).

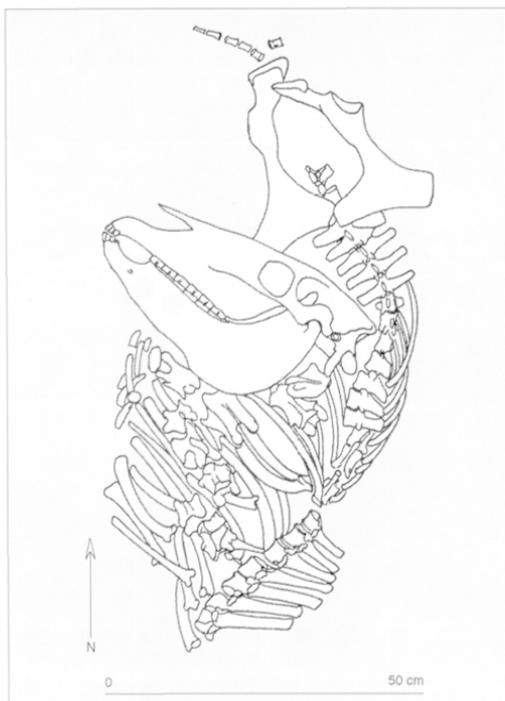


Fig. 16 : Relevé du squelette du cheval 1 (dépôt supérieur). Les membres ont été éliminés, et la tête retournée sur le thorax.

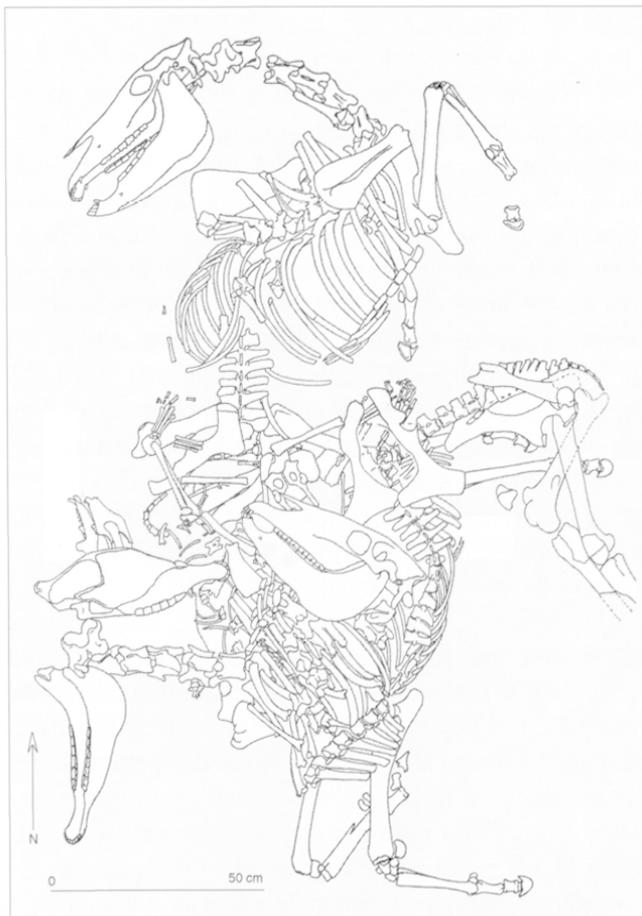


Fig. 17 : Relevé de l'ensemble du dépôt supérieur.

Cette observation finale va d'ailleurs dans le même sens que celles qui ont été faites pour la totalité des animaux de cette fosse. En effet, la description de chacune des dynamiques, organisées autour de quelques phases communes (découpe, dépôt, décomposition et enfouissement), débouche sur des récits autonomes, et présentant de nombreux points communs d'un sujet à l'autre. Mais lorsque l'on essaie d'organiser ces récits individuels pour essayer de décrire l'histoire de l'ensemble du dépôt, certains faits deviennent des obstacles, au moins dans l'hypothèse première, calquée sur la présence de deux amas, à savoir de deux dépôts instantanés de plusieurs sujets. Or beaucoup de déplacements, trop importants pour avoir eu lieu lors du colmatage (et encore moins dans le sédiment, sauf lors de terrassements), concernent souvent des parties recouvertes par des ensembles en connexion. Dès lors il devient difficile d'imaginer une autre possibilité que celle de dépôts successifs, avec des phases de remblaiements plus ou moins importantes, la plus spectaculaire étant celle séparant les deux dépôts principaux, mais dont rien n'indique en fait qu'elle corresponde à un délai différent des autres...

5 CONCLUSIONS

Cette description des animaux de la fosse de Varennes met en évidence une succession de dépôts de chevaux et de chiens, dans une grande fosse où avait d'abord été déposé un adolescent. Il subsiste encore beaucoup de zones d'ombre dans le récit que nous avons pu élaborer à partir des différents indices collectés lors de la fouille ou de l'analyse des ossements, mais il ressort clairement que tous les animaux ont été dépouillés, puis partiellement découpés, avant d'être déposés dans la fosse, où ils ont été recouverts peu à peu de sédiment, sans qu'une volonté de les enfouir ne se manifeste clairement (sauf au milieu de la séquence, puis à la fin ?). Les éléments d'une chronologie fine font défaut pour permettre de préciser les délais entre ces dépôts, mais l'état de décomposition atteint par certains éléments, notamment les rachis, donne un ordre de grandeur de plusieurs semaines s'ils ont eu lieu en été, beaucoup plus s'ils ont été faits en hiver.

A côté de cette imprécision dans la reconstitution de la dynamique des dépôts, les difficultés d'interprétation d'un tel ensemble isolé de tout contexte, et unique pour le moment, sont assez considérables : événement ponctuel, ou pratique qui serait à situer dans la suite des inhumations en silos de La Tène ancienne (DELATTRE 2000) ? Les éléments à notre disposition pour le moment ne permettent pas d'apporter de réponses satisfaisantes à ces questions.

BIBLIOGRAPHIE

BONNAUD 2001

Bonnaud P. - *La faune de Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) Volstin, au centre de la Protohistoire (Bronze final IIIb - La Tène finale)*.
Mémoire de maîtrise, Paris 1 : 77, annexes n. p.

CORNEVIN, LESBRE 1894

Cornevin Ch., Lesbre F.-X. - *Traité de l'âge des animaux domestiques d'après les dents et les productions épidermiques*, Baillière, Paris : 462 p.

DELATTRE 2000

Delattre V. - Les inhumations en silos dans les habitats de l'Âge du Fer du Bassin parisien. in Buchsenschutz O. et Ménéiel P. éd. *Les installations agricoles de l'Age du Fer en France septentrionale*, Etudes d'Histoire et d'Archéologie, 6, Editions Rue d'Ulm, Paris, : 299-311.

JOUIN, MENIEL 2001

Jouin M., Ménéiel P. - *Les dépôts animaux et le fanum gallo-romains de Vertault (Côte d'Or)*. *RAECE*, 50 : 119-216.